



VIGILANCE METEO ORANGE

PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM – ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP – DIPN – DDTM - DRAAF - DSSEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 30 janvier 2026

Heure : 17h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le 31 janvier 2026 à 10h00

Fin événement prévue le 31 janvier 2026 à 23h59 au moins

Qualification de l'évènement

Épisode de fortes pluies se produisant sur des sols saturés.

Situation actuelle

L'événement n'a pas encore débuté.

Evolution prévue

Les précipitations ayant abordé le sud de la côte aquitaine en journée de vendredi se renforcent et prennent un caractère d'averses localement orageuses en matinée de samedi.

Avec des intensités pouvant aller de 5 à 10 mm/h voire localement plus sous les plus fortes averses, les cumuls de précipitations atteignent 40 à 60 mm sur l'ensemble de l'épisode. Ceci dans un contexte de sols déjà saturés, en complément d'une vigilance vague submersion de niveau jaune pouvant contrarier l'écoulement.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d' affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25